

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 mars 2024

PRÉVENIR LES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES - (N° 2343)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****SOUS-AMENDEMENT**

N° 169

présenté par

M. Lefèvre, M. Armand, Mme Bregeon, M. Pierre Cazeneuve, M. Fugit, M. Ghomi, M. Haddad,  
Mme Hai, Mme Genetet, M. Labaronne, M. Mournet, M. Véran et M. Vojetta

à l'amendement n° 96 de Mme Élisabeth Martin

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« dont le nombre d'adhérents est inférieur à 100 000 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est proposé de restreindre le champ des exceptions prévu par cet amendement.